



# Fontainebleau

Cabinet du Maire  
Affaire suivie par Thomas FOURNIER

Le 26 septembre 2014

Madame Najat VALLAUD-BELKACEM  
Ministre de l'Education nationale, de  
l'Enseignement supérieur et de la Recherche  
110 rue de Grenelle  
75007 PARIS

Madame la Ministre,

Comme de nombreux maires, j'ai été étonné de recevoir un courrier demandant à mes services de prendre en charge les enfants scolarisés dans ma commune sur une demi-journée début octobre, afin de permettre aux enseignants de participer à une consultation sur les programmes scolaires.

Le temps scolaire est par définition un temps pris en charge par l'Education nationale. Il n'est pas acceptable que l'administration communale soit de cette façon considérée comme un supplétif.

Au-delà des questions d'organisation, une telle prise en charge aura un coût important pour la collectivité, dans un contexte où la réforme des rythmes scolaires, déjà, pèse lourd dans notre budget.

Dans ces conditions, je me joins aux démarches initiées par de nombreux collègues, en vous demandant de reconsidérer votre position sur l'organisation de cette demi-journée, soit en la reportant sur un temps non scolaire, soit en faisant prendre en charge les enfants par les agents de l'Education nationale.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

  
Frédéric VALLETOUX,

Maire de Fontainebleau,  
Conseiller régional d'Ile-de-France

